Appel à propositions microprojets de solutions climatiques sensibles au genre

Ouverture de l'appel à propositions	**Le lundi 2 novembre 2026**
Date limite pour postuler	**Le lundi 16 novembre 2026 à 15h00 GMT**
Comment envoyer la candidature	**Par mail : wepbf@wep-burkina.org** **Physique : siège de WEP Burkina**

INFORMATIONS GENERALES

Élément	**Modalités proposées**
Organisation porteuse	Women Environmental Programme (WEP) – Burkina Faso
Cadre	Projet GAGGA (Global Alliance for Green and Gender Action)
Objet	Sélection et accompagnement de microprojets locaux de solutions climatiques sensibles au genre
Zones	Nationale
Bénéficiaires éligibles visées	OSC membre de l'ONG WEP Burkina
Montant indicatif par microprojet	2 000 000 FCFA
Durée indicative	3 mois

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les changements climatiques constituent un défi majeur pour les communautés au Burkina Faso. La dégradation des terres, les sécheresses, les inondations, la raréfaction des ressources en eau, la perte de biodiversité et les perturbations des systèmes de production affectent les moyens de subsistance des populations et accentuent les inégalités existantes.

Les femmes, en particulier celles vivant en milieu rural ou dont les moyens de subsistance dépendent des ressources naturelles, ainsi que les communautés vulnérables, subissent souvent de manière disproportionnée les conséquences de ces changements. Les inégalités d'accès à la terre, à l'eau, aux ressources financières, aux technologies et aux espaces de décision limitent leur capacité à faire face aux effets des changements climatiques et à participer pleinement à la gouvernance environnementale.

Les femmes sont des actrices essentielles de la résilience climatique. Elles contribuent à la gestion durable des ressources naturelles, à la préservation de la biodiversité, à la sécurité alimentaire, au développement de pratiques agroécologiques et à la transmission des connaissances locales. Les OSC de défense des droits des femmes jouent également un rôle déterminant dans la promotion de leurs droits, le plaidoyer, la mobilisation communautaire, la recherche et le développement de solutions aux défis environnementaux.

Ces OSC rencontrent cependant des difficultés d'accès aux financements nécessaires à la mise en œuvre d'activités de lutte contre les changements climatiques.

Women Environmental Programme Burkina (WEP Burkina) est une organisation de la société civile dont la vision est de bâtir un pays où les femmes et les filles compétentes et autonomes jouissent de leurs droits, protègent l'environnement et contribuent au développement durable.

Dans cette dynamique et avec l'appui financier et stratégique de la Global Alliance for Green and Gender Action (GAGGA), WEP Burkina met en œuvre un programme visant à renforcer le leadership des organisations de femmes et de la société civile (OSC) pour l'accès à la finance climatique, la justice de genre et la résilience environnementale au Burkina Faso.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le présent appel à micro-projets pour soutenir la mise en œuvre de solutions climatiques sensibles au genre à l'échelle locale. Il ne s'agit pas d'un simple financement, mais d'un processus holistique d'incubation visant à renforcer les capacités techniques, organisationnelles des organisations de femmes à la base dans l'optique d'apporter des solutions concrètes aux défis climatiques.

À travers ce mécanisme de micro-subventions, WEP Burkina entend contribuer à l'émergence et au renforcement d'initiatives portées par les femmes, qui favorisent une participation effective aux décisions climatiques et environnementales et une répartition plus équitable des ressources et des bénéfices.

2. OBJECTIF DE L'APPEL À PROPOSITIONS

2.1. Objectif général

Le présent appel vise à soutenir financièrement et accompagner techniquement des associations et organisations de femmes pour la mise en œuvre de microprojets qui renforcent à la fois la résilience environnementale et l'autonomisation économique des femmes dans la zone d'intervention de WEP Burkina Faso.

2.2. Objectifs spécifiques

- Financer des initiatives locales en accordant des subventions pour le déploiement de technologies ou de pratiques résilientes face au climat (agroécologie, énergies vertes, gestion de l'eau).
- Accompagner techniquement des associations et organisations de femmes pour la mise en œuvre de microprojets
- Stimuler le plaidoyer : Aider les bénéficiaires à utiliser les résultats de leurs microprojets comme leviers pour influencer les politiques locales (budgets communaux, accès au foncier).

3. RÉSULTATS ATTENDUS

À l'issue de la mise en œuvre des micro-projets, les résultats suivants sont attendus :

- Quatre organisations bénéficient de micro-subventions pour mettre en œuvre des initiatives climatiques intégrant l'égalité de genre.
- Les organisations de femmes bénéficient d'un accompagnement technique adapté.
- Des solutions climatiques locales intégrant l'égalité de genre sont développées ou renforcées dans les zones d'intervention du projet.
- Les organisations bénéficiaires améliorent leurs capacités en plaidoyer, en planification, en gestion et en suivi de leurs activités.
- Les expériences et les bonnes pratiques issues des micro-projets sont documentées.

4. DOMAINES PRIORITAIRES DE FINANCEMENT

Les micro-projets soumis devront obligatoirement intégrer le triptyque Environnement – Femme – Développement de WEP Burkina, et s'inscrire dans au moins l'un des domaines suivants :

- Agriculture durable.
- Énergie propre et cuisson améliorée.
- Gestion durable de l'eau.
- Restauration des écosystèmes.
- Économie circulaire et gestion des déchets.

5. EXIGENCES RELATIVES AUX MICRO-PROJETS

Chaque proposition devra présenter une solution répondant à un problème climatique identifié dans la zone d'intervention et démontrer sa contribution à l'égalité de genre et à la justice climatique.
Les projets devront notamment :

- Partir des besoins et des priorités exprimés par les femmes et les communautés concernées.
- Décrire les risques climatiques ciblés et leurs effets différenciés sur les femmes et les filles
- Définir des résultats mesurables et des indicateurs de suivi.
- Présenter une stratégie de pérennisation des résultats.
- Éviter de renforcer les stéréotypes de genre ou d'accroître de manière disproportionnée la charge de travail non rémunéré des femmes.

Les initiatives pourront combiner des actions pratiques sur le terrain, des activités de renforcement des capacités, de sensibilisation, de mobilisation communautaire et de plaidoyer, lorsque cette combinaison est cohérente avec les objectifs du projet.

6. LES ORGANISATIONS PORTEUSES ET LES CRITERES D'ÉLIGIBILITÉ

6.1. Organisations porteuses

Les organisations susceptibles de candidater comprennent notamment :

- Les organisations féminines
- Les organisations communautaires dirigées par des femmes.

6.2. Critères d'éligibilité

Les organisations candidates devront :

- Être légalement constituées au Burkina Faso ou disposer d'un statut reconnu conformément à la réglementation applicable.
- Justifier d'un mandat, d'une expérience ou d'un engagement pertinent en matière de droits des femmes, d'égalité de genre, d'environnement ou de climat.
- Proposer un micro-projet cohérent avec les objectifs du présent appel.
- Disposer d'un site sécurisé pour la mise en œuvre des activités
- Démontrer la prise en compte des besoins et des priorités des femmes et des filles.
- Présenter un budget détaillé, réaliste et cohérent avec les activités prévues.
- S'engager à respecter les obligations de suivi, de rapportage et de redevabilité.
- Respecter les principes de protection des bénéficiaires

Critères d'exclusion : Les projets à caractère individuel, politique ou strictement commercial sans impact communautaire ne sont pas éligibles.

7. MONTANT DES SUBVENTIONS ET DUREE DES MICRO-PROJETS

Paramètre	Modalité
Durée	3 mois à compter de la date de démarrage autorisée.
Montant par microprojet	2 000 000 FCFA
Nombre de microprojets	4 micro-projets
Contribution en espèces	10% minimum
Décaissement	Échelonné suivant résultats

8. CRITERES D'EVALUATION

Les propositions seront évaluées par un comité de sélection sur la base des critères suivants :

Critère	Note maximale
Pertinence climatique et compréhension du problème	20
Intégration du genre, leadership et participation effective des femmes	25
Faisabilité technique, calendrier et capacité de mise en œuvre	15
Cohérence et réalisme du budget	15
Durabilité, appropriation communautaire	15
Suivi des résultats, apprentissage et potentiel de reproduction	10
TOTAL	100

9. CONSTITUTION ET SOUMISSION DU DOSSIER

Les organisations intéressées doivent soumettre un dossier de candidature concis comprenant :

1. **Une note conceptuelle détaillée** (selon le canevas de WEP Burkina), décrivant la problématique, les objectifs, les activités, les bénéficiaires et les résultats attendus.
2. **Un budget détaillé** (en FCFA).
3. **Un chronogramme** d'exécution des activités.
4. **Les documents administratifs** (récépissé de reconnaissance légale, copie du dernier rapport d'activités, attestation de possession foncière rurale (APFR) du site ou document équivalent, relevé d'identité bancaire).

Les dossiers doivent être envoyés par courriel à : wepbf@wep-burkina.org *(avec en objet : "Candidature Micro-projet GAGGA - [Nom de l'OSC]")* ou déposés physiquement sous pli fermé au siège de WEP Burkina (Ouagadougou, Quartier Wemtenga, Secteur 23) au plus tard le 16 novembre 2026 à 15h.

10. SUIVI, EVALUATION ET CAPITALISATION

Les projets financés feront l'objet d'un suivi de proximité par WEP Burkina :

- **Reporting :** Les OSC devront fournir un rapport technique et financier à mi-parcours, et un rapport final à la clôture.
- **Documentation visuelle :** La prise de photos et l'enregistrement de témoignages des bénéficiaires ("voix des femmes") seront sollicités pour documenter les changements opérés.
- **Apprentissage :** WEP Burkina organisera une rencontre bilan regroupant toutes les OSC financées afin de favoriser le partage d'expériences et la mise à réseau.
- **Evaluation :** WEP Burkina effectuera des visites terrain pour suivre et évaluer la mise en œuvre des activités

*Pour toute demande de clarification concernant cet appel, prière de contacter WEP Burkina au **00226.04 15 07 68/ 00226 50 90 27 60** ou par email au wepbf@wep-burkina.org au plus tard le 10 novembre 2026.*

11. PROCESSUS DE SELECTION ET CALENDRIER

Le processus se veut transparent et participatif. Les étapes sont les suivantes :

Étape	**Période**
Lancement de l'appel et diffusion des TDR	2 novembre
Date limite de réception des dossiers	16 novembre
Dépouillement et présélection par le comité	16-19 novembre
Vérification sur le terrain des OSC présélectionnées	20-21 novembre
Sélection finale et publication des résultats	24 novembre
Signature des conventions	27 novembre
Début du décaissement et de l'accompagnement des microprojets	1 décembre